

Boycotter la 5G

Il y a tout à craindre du déploiement de la 5G tant sur les plans écologique et de la destruction du vivant, toutes espèces confondues, insectes compris, qu'en matière de surveillance et de privation de liberté. En l'état actuel, il est loin de répondre déjà au projet de l'UE et de nos gouvernements, car le déploiement dans la bande « haute » (26 GHz) ne pourra commencer que dans la 2e moitié de la décennie, lorsque le déploiement en cours dans la bande basse (700 MHz) et moyenne (3,6 GHz) sera terminé et à condition qu'il ait été économiquement satisfaisant pour les opérateurs de la téléphonie mobile, ce qui n'est certainement pas garanti.

Le boycott de tous les équipements liés à la 5G et à l'internet des objets est donc une option, peut-être la seule pour mettre en échec l'aberration que représente cette mise en œuvre d'une technologie pour laquelle il n'y a eu aucun débat démocratique ni consentement. De toutes les façons, comme celles présentées ci-dessous.

1. Boycoter les téléphones 5G

Dites non au téléphone et au smartphone 5G même si l'on vous l'offre ! Restez-en au téléphone prévu pour les générations précédentes des réseaux (4G, 3G et 2G).

2. Boycoter tous les équipements connectés

Refuser l'achat de tous les équipements connectés (voitures, électroménager, etc.).

www.stop5G.be – www.stopcompteurs.be
www.electrosmog.be



Boycotter la 5G

Il y a tout à craindre du déploiement de la 5G tant sur les plans écologique et de la destruction du vivant, toutes espèces confondues, insectes compris, qu'en matière de surveillance et de privation de liberté. En l'état actuel, il est loin de répondre déjà au projet de l'UE et de nos gouvernements, car le déploiement dans la bande « haute » (26 GHz) ne pourra commencer que dans la 2e moitié de la décennie, lorsque le déploiement en cours dans la bande basse (700 MHz) et moyenne (3,6 GHz) sera terminé et à condition qu'il ait été économiquement satisfaisant pour les opérateurs de la téléphonie mobile, ce qui n'est certainement pas garanti.

Le boycott de tous les équipements liés à la 5G et à l'internet des objets est donc une option, peut-être la seule pour mettre en échec l'aberration que représente cette mise en œuvre d'une technologie pour laquelle il n'y a eu aucun débat démocratique ni consentement. De toutes les façons, comme celles présentées ci-dessous.

1. Boycoter les téléphones 5G

Dites non au téléphone et au smartphone 5G même si l'on vous l'offre ! Restez-en au téléphone prévu pour les générations précédentes des réseaux (4G, 3G et 2G).

2. Boycoter tous les équipements connectés

Refuser l'achat de tous les équipements connectés (voitures, électroménager, etc.).

www.stop5G.be – www.stopcompteurs.be
www.electrosmog.be



Boycotter la 5G

Il y a tout à craindre du déploiement de la 5G tant sur les plans écologique et de la destruction du vivant, toutes espèces confondues, insectes compris, qu'en matière de surveillance et de privation de liberté. En l'état actuel, il est loin de répondre déjà au projet de l'UE et de nos gouvernements, car le déploiement dans la bande « haute » (26 GHz) ne pourra commencer que dans la 2e moitié de la décennie, lorsque le déploiement en cours dans la bande basse (700 MHz) et moyenne (3,6 GHz) sera terminé et à condition qu'il ait été économiquement satisfaisant pour les opérateurs de la téléphonie mobile, ce qui n'est certainement pas garanti.

Le boycott de tous les équipements liés à la 5G et à l'internet des objets est donc une option, peut-être la seule pour mettre en échec l'aberration que représente cette mise en œuvre d'une technologie pour laquelle il n'y a eu aucun débat démocratique ni consentement. De toutes les façons, comme celles présentées ci-dessous.

1. Boycoter les téléphones 5G

Dites non au téléphone et au smartphone 5G même si l'on vous l'offre ! Restez-en au téléphone prévu pour les générations précédentes des réseaux (4G, 3G et 2G).

2. Boycoter tous les équipements connectés

Refuser l'achat de tous les équipements connectés (voitures, électroménager, etc.).

www.stop5G.be – www.stopcompteurs.be
www.electrosmog.be



Boycotter la 5G

Il y a tout à craindre du déploiement de la 5G tant sur les plans écologique et de la destruction du vivant, toutes espèces confondues, insectes compris, qu'en matière de surveillance et de privation de liberté. En l'état actuel, il est loin de répondre déjà au projet de l'UE et de nos gouvernements, car le déploiement dans la bande « haute » (26 GHz) ne pourra commencer que dans la 2e moitié de la décennie, lorsque le déploiement en cours dans la bande basse (700 MHz) et moyenne (3,6 GHz) sera terminé et à condition qu'il ait été économiquement satisfaisant pour les opérateurs de la téléphonie mobile, ce qui n'est certainement pas garanti.

Le boycott de tous les équipements liés à la 5G et à l'internet des objets est donc une option, peut-être la seule pour mettre en échec l'aberration que représente cette mise en œuvre d'une technologie pour laquelle il n'y a eu aucun débat démocratique ni consentement. De toutes les façons, comme celles présentées ci-dessous.

1. Boycoter les téléphones 5G

Dites non au téléphone et au smartphone 5G même si l'on vous l'offre ! Restez-en au téléphone prévu pour les générations précédentes des réseaux (4G, 3G et 2G).

2. Boycoter tous les équipements connectés

Refuser l'achat de tous les équipements connectés (voitures, électroménager, etc.).

www.stop5G.be – www.stopcompteurs.be
www.electrosmog.be



3. Si vous disposez d'un téléphone 5G, restez-en à la 4G, 3G ou 2G

Si vous disposez d'un smartphone ou d'un téléphone cellulaire 5G (dit « GSM » en Belgique), vous pouvez choisir quels types de réseau il peut utiliser : *4G, 3G et 2G* ou *3G et 2G* ou encore *2G* uniquement (ça se trouve dans *Paramètres* et *Connexions* ou *Réseau* ou encore dans *Réglages* et *Données cellulaires*).

En 2024 et dans l'UE, la 3G et la 2G sont menacées de disparition selon un calendrier qui ne dépend que des opérateurs et n'est que rarement connu. En Belgique, la 3G devrait avoir disparu fin 2024, mais la 2G pourrait persister encore plusieurs années, car de nombreux équipements utilisent la 2G, comme ceux de sécurité présents dans les ascenseurs et les voitures.

4. Boycotter le sans-fil

Se passer complètement du sans-fil au profit des alternatives filaires (téléphone fixe, ordinateurs connectés par câble, etc.) et de la sobriété numérique est un choix adapté aux circonstances, en particulier dans le contexte du réchauffement climatique et en raison de la prévalence de l'électrohypersensibilité qui touche 5 % de la population (selon l'ANSES).

N'oubliez pas que vous pouvez éliminer le réseau de téléphonie mobile pour connecter votre smartphone à l'internet moyennant un adaptateur USB-Ethernet et un câble réseau (Ethernet), le tout pour un coût modique. En étant connecté de cette façon et le mode *Avion* activé, vous serez gagnant à tout point de vue : sécurité, vitesse, consommation d'énergie et protection de votre santé et de celle des personnes présentes dans un rayon de 5 mètres.

3. Si vous disposez d'un téléphone 5G, restez-en à la 4G, 3G ou 2G

Si vous disposez d'un smartphone ou d'un téléphone cellulaire 5G (dit « GSM » en Belgique), vous pouvez choisir quels types de réseau il peut utiliser : *4G, 3G et 2G* ou *3G et 2G* ou encore *2G* uniquement (ça se trouve dans *Paramètres* et *Connexions* ou *Réseau* ou encore dans *Réglages* et *Données cellulaires*).

En 2024 et dans l'UE, la 3G et la 2G sont menacées de disparition selon un calendrier qui ne dépend que des opérateurs et n'est que rarement connu. En Belgique, la 3G devrait avoir disparu fin 2024, mais la 2G pourrait persister encore plusieurs années, car de nombreux équipements utilisent la 2G, comme ceux de sécurité présents dans les ascenseurs et les voitures.

4. Boycotter le sans-fil

Se passer complètement du sans-fil au profit des alternatives filaires (téléphone fixe, ordinateurs connectés par câble, etc.) et de la sobriété numérique est un choix adapté aux circonstances, en particulier dans le contexte du réchauffement climatique et en raison de la prévalence de l'électrohypersensibilité qui touche 5 % de la population (selon l'ANSES).

N'oubliez pas que vous pouvez éliminer le réseau de téléphonie mobile pour connecter votre smartphone à l'internet moyennant un adaptateur USB-Ethernet et un câble réseau (Ethernet), le tout pour un coût modique. En étant connecté de cette façon et le mode *Avion* activé, vous serez gagnant à tout point de vue : sécurité, vitesse, consommation d'énergie et protection de votre santé et de celle des personnes présentes dans un rayon de 5 mètres.

3. Si vous disposez d'un téléphone 5G, restez-en à la 4G, 3G ou 2G

Si vous disposez d'un smartphone ou d'un téléphone cellulaire 5G (dit « GSM » en Belgique), vous pouvez choisir quels types de réseau il peut utiliser : *4G, 3G et 2G* ou *3G et 2G* ou encore *2G* uniquement (ça se trouve dans *Paramètres* et *Connexions* ou *Réseau* ou encore dans *Réglages* et *Données cellulaires*).

En 2024 et dans l'UE, la 3G et la 2G sont menacées de disparition selon un calendrier qui ne dépend que des opérateurs et n'est que rarement connu. En Belgique, la 3G devrait avoir disparu fin 2024, mais la 2G pourrait persister encore plusieurs années, car de nombreux équipements utilisent la 2G, comme ceux de sécurité présents dans les ascenseurs et les voitures.

4. Boycotter le sans-fil

Se passer complètement du sans-fil au profit des alternatives filaires (téléphone fixe, ordinateurs connectés par câble, etc.) et de la sobriété numérique est un choix adapté aux circonstances, en particulier dans le contexte du réchauffement climatique et en raison de la prévalence de l'électrohypersensibilité qui touche 5 % de la population (selon l'ANSES).

N'oubliez pas que vous pouvez éliminer le réseau de téléphonie mobile pour connecter votre smartphone à l'internet moyennant un adaptateur USB-Ethernet et un câble réseau (Ethernet), le tout pour un coût modique. En étant connecté de cette façon et le mode *Avion* activé, vous serez gagnant à tout point de vue : sécurité, vitesse, consommation d'énergie et protection de votre santé et de celle des personnes présentes dans un rayon de 5 mètres.

3. Si vous disposez d'un téléphone 5G, restez-en à la 4G, 3G ou 2G

Si vous disposez d'un smartphone ou d'un téléphone cellulaire 5G (dit « GSM » en Belgique), vous pouvez choisir quels types de réseau il peut utiliser : *4G, 3G et 2G* ou *3G et 2G* ou encore *2G* uniquement (ça se trouve dans *Paramètres* et *Connexions* ou *Réseau* ou encore dans *Réglages* et *Données cellulaires*).

En 2024 et dans l'UE, la 3G et la 2G sont menacées de disparition selon un calendrier qui ne dépend que des opérateurs et n'est que rarement connu. En Belgique, la 3G devrait avoir disparu fin 2024, mais la 2G pourrait persister encore plusieurs années, car de nombreux équipements utilisent la 2G, comme ceux de sécurité présents dans les ascenseurs et les voitures.

4. Boycotter le sans-fil

Se passer complètement du sans-fil au profit des alternatives filaires (téléphone fixe, ordinateurs connectés par câble, etc.) et de la sobriété numérique est un choix adapté aux circonstances, en particulier dans le contexte du réchauffement climatique et en raison de la prévalence de l'électrohypersensibilité qui touche 5 % de la population (selon l'ANSES).

N'oubliez pas que vous pouvez éliminer le réseau de téléphonie mobile pour connecter votre smartphone à l'internet moyennant un adaptateur USB-Ethernet et un câble réseau (Ethernet), le tout pour un coût modique. En étant connecté de cette façon et le mode *Avion* activé, vous serez gagnant à tout point de vue : sécurité, vitesse, consommation d'énergie et protection de votre santé et de celle des personnes présentes dans un rayon de 5 mètres.